

BPJEPS

Cette formation propose un rythme adapté aux sportifs professionnels ou de haut niveau. Cette formation vous prépare à concevoir et à superviser des activités physiques adaptées à tous : sports collectifs, activités de remise en forme, sports de plein air, etc. Il permet la découverte, la sensibilisation et l'initiation aux activités physiques et sportives diversifiées pour tous les publics.



PRÉ-REQUIS

- Être titulaire d'une des attestations de formation relative au secourisme (PSC1, SST,...)
- Avoir validé les tests obligatoires et nationaux d'entrée en formation : les T.E.P
- Avoir un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités physiques et sportives



CERTIFICATION

Titre professionnel délivré par le Ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques, enregistré au répertoire de France Compétences sous le numéro RNCP 37191 (échéance le 01-03-2028)

- Mises en situation pratique
- Entretiens théoriques



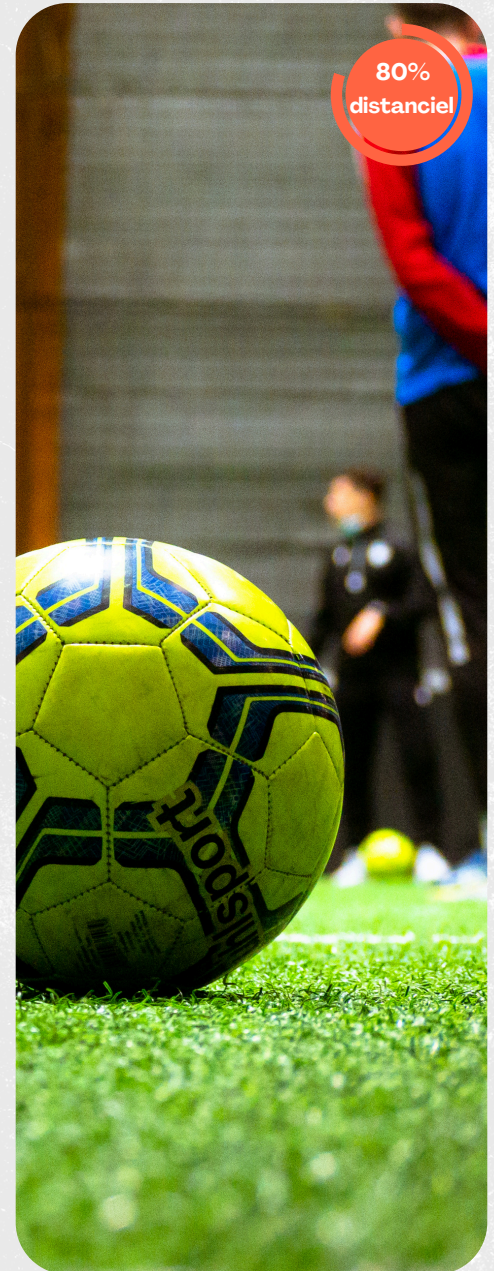
MODE DE FINANCEMENT

- Alternance : contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation
- Auto-financement
- CPF : mon compte formation
- Plan de développement de compétences
- Transition Pro



PROGRAMME

- Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
- Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités physiques pour tous



Débouchés professionnels

- Educateur sportif polyvalent
- Coach sportif en salle de sport ou en entreprise
- Animateur sportif en collectivités locales
- Animateur en centre de loisirs ou centres de vacances
- Organisateur de projets sportifs



NIVEAU 4



12 MOIS DE FORMATION

2 jours/semaine
Hors vacances scolaires



LA RENTRÉE :
Septembre/Octobre
2025



02 31 91 76 55



Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap



Avranches - Caen - Flers